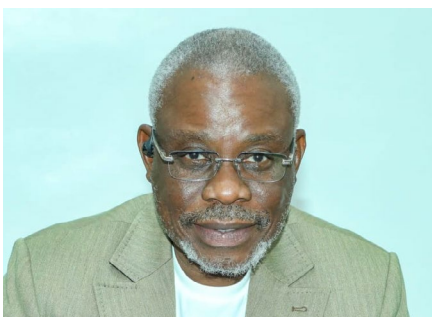


DJOGBÉNOU INSTALLE 15 PRÉSIDENTS DE COMMISSIONS TECHNIQUES



APRÈS L'OUVERTURE DE LA DEUXIÈME SESSION ORDINAIRE PAR JOSEPH DJOGBÉNOU

P. 06 - 07 - 08

Les députés Yankoty, Koukpémédji, Akponna, Ahoumènou, Ladékan Yayi et Saliou-Arêkpa livrent leurs impressions



COOPÉRATION INSTITUTIONNELLE

P. 10

Abdoulaye Bio Tchané renforce le dialogue avec l'ONU au Bénin



PORT DE COTONOU

Les opérations d'enlèvement des marchandises se poursuivent les week-ends dès le 24 octobre

Une nouvelle organisation pour accélérer la circulation des marchandises, réduire l'encombrement des espaces portuaires et renforcer la compétitivité de la plateforme béninoise

Le Port autonome de Cotonou franchit un nouveau cap dans l'amélioration de ses performances opérationnelles. À partir du samedi 24 octobre 2026, les opérations liées à l'enlèvement des marchandises devront se poursuivre les samedis, dimanches et jours fériés. À travers cette mesure, les autorités entendent fluidifier la chaîne logistique, réduire les délais de traitement et améliorer les conditions d'exercice des opérateurs économiques.

Une continuité des services pour gagner en efficacité

Le renforcement de la compétitivité du Port de Cotonou passe notamment par la réduction des délais d'attente et une meilleure utilisation des infrastructures disponibles. C'est dans cette dynamique que s'inscrit la décision d'étendre les opérations d'enlèvement des marchandises aux week-ends et aux jours fériés, avec une entrée en vigueur annoncée pour le 24 octobre 2026.

Selon les informations relayées par le directeur général des Douanes, le colonel Raouf Malèhossou Aboudou, cette nouvelle organisation vise à limiter les interruptions de service qui ralentissent habituellement le traitement des cargaisons. Elle doit permettre aux différents acteurs de poursuivre leurs activités au-delà des jours ouvrables et de faciliter l'évacuation des marchandises hors de l'enceinte portuaire.

L'enjeu est de taille pour cette infrastructure stratégique de l'économie béninoise. En favorisant une meilleure continuité des opérations, le dispositif ambitionne de réduire les blocages dans la chaîne logistique et de rendre les prestations portuaires plus rapides et plus efficaces.

Une mobilisation de toute la chaîne logistique

La mise en œuvre de cette mesure nécessite une coordination étroite entre les administrations publiques, les établissements bancaires et les prestataires privés intervenant dans le circuit portuaire.

Les Douanes béninoises, l'UMCC, Bénin Control ainsi que les inspecteurs de la Direction de l'élevage et de la pêche figurent parmi les structures concernées par cette nouvelle organisation. Les équipes du Port autonome de Cotonou, les sociétés de manutention et les consignataires sont également appelés à adapter leur fonctionnement afin d'accompagner la continuité des opérations.

Le secteur bancaire occupe, lui aussi, une place importante dans ce dispositif. La disponibilité des services nécessaires au règlement des droits, taxes et frais portuaires est indispensable pour éviter que des formalités financières ne constituent un frein à la sortie des marchandises.

L'efficacité de la réforme dépendra donc de la capacité de l'ensemble des intervenants à travailler de manière concertée, avec des services accessibles et des procédures adaptées aux nouvelles exigences opérationnelles.

Moins d'attente, une meilleure rotation des conteneurs

Pour les importateurs, les commissionnaires agréés en douane, les transporteurs et les autres opérateurs économiques, cette évolution pourrait modifier sensiblement l'organisation des activités portuaires.

En réduisant les périodes d'inactivité pendant les week-ends et les jours fériés, le travail en continu devrait faciliter l'enlèvement des marchandises et contribuer à une meilleure rotation des conteneurs. Il pourrait égale-

ment limiter l'encombrement des espaces de stockage, améliorer la disponibilité des aires portuaires et favoriser une utilisation plus rationnelle des infrastructures.

Cette nouvelle organisation pourrait ainsi contribuer à réduire certains coûts liés à l'immobilisation prolongée des marchandises et des équipements. Les bénéfices réels dépendront toutefois de l'application effective de la mesure, de la disponibilité des services concernés et de l'adaptation des opérateurs à ce nouveau rythme de travail.

Un levier pour consolider la position régionale du Port de Cotonou

Au-delà des retombées attendues pour les entreprises béninoises, cette réforme représente un enjeu stratégique pour le rayonnement économique du pays. Le Port de Cotonou constitue une porte d'entrée majeure pour les marchandises destinées au marché national, mais également une plateforme importante pour les échanges avec les pays de l'hinterland.

Dans un environnement régional marqué par la concurrence entre les plateformes portuaires, la rapidité du passage des marchandises, la fiabilité des services et la maîtrise des coûts logistiques constituent des facteurs essentiels d'attractivité.

En renforçant la continuité de ses opérations, le port béninois entend améliorer sa capacité à répondre aux attentes des importateurs, des exportateurs et des transporteurs. La nouvelle mesure pourrait ainsi contribuer à consolider sa place dans les circuits commerciaux régionaux et à soutenir le dynamisme des activités économiques.

Des résultats attendus dès la mise en œuvre

L'entrée en vigueur annoncée pour le samedi 24 octobre 2026 ouvre une nouvelle phase dans l'amélioration de l'organisation du Port autonome de Cotonou. Le principal défi sera désormais de traduire cette décision en résultats mesurables sur le terrain : réduction des délais d'attente, accélération de l'enlèvement des marchandises, désengorgement des espaces de stockage et meilleure coordination des différents acteurs.

La réussite de cette initiative reposera sur la mobilisation effective de toute la chaîne portuaire. Si elle est appliquée avec rigueur, cette extension des opérations aux week-ends et aux jours fériés pourrait constituer un levier supplémentaire pour améliorer la performance du port et renforcer la compétitivité logistique du Bénin.

Emeric Joël ALLAGBE



MEDIAS AU BENIN

Votre site d'informations en ligne

Dans le souci de mieux vous informer et surtout vous servir, EMERIC PRODUCTION qui édite votre journal «L'emblème du jour» a lancé le jeudi 15 août 2024 son site web officiel “www.lemblemedujour.com”

Sur ce site, vous pouvez désormais lire tous les articles et télécharger toutes les parutions de votre journal «L'emblème du jour» ainsi que toutes les publicités de ELONA HOUSE et de FENOU GUEST HOUSE. Mieux ce site est également un espace publicitaire pour tous nos partenaires, soutiens, sponsors.

Sur www.lemblemedujour.bj, faites comme chez vous.

www.lemblemedujour.bj
www.lemblemedujour.com

L'Emblème du Jour

INFORMATIONS, ANALYSES, INVESTIGATIONS ET PUBLICITÉS

Email : lemblemedujour@gmail.com
Tél : +229 0195534395

ISBN : 978-99982-1-737-9 DEPOT LEGALE N° 15577
N° 495-25/HAAC/PT/CLC/SG/DA/DC/SDC/SCS

PORTO-NOVO (République du Bénin)

EMAIL : lemblemedujour@gmail.com
TELEPHONE : +229 01 98 90 46 40

PRODUCTION

ETS EMERIC PRODUCTION
(RCCM RB/PNO/09A848)

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Eméric Joel ALLAGBE
+229 01 97 90 46 40 / 01 98 90 46 40

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Fernandez Cyrus Benicio SOWANOU
+229 01 97 74 01 02

RÉDACTION

Emeric Joël ALLAGBE (Journaliste)
Fernandez Cyrus SOWANOU (Journaliste)
James Meryl ALLAGBE (Journaliste)
Marie Estelle AKANNI (Journaliste)
Aimé HOUENOU (Journaliste)

MONTAGE ET GRAPHISME

Mayass M. NOUMON
+229 01 96 13 84 84

UP LE RENOUVEAU

JOSEPH DJOGBÉNOU INSTALLE 15 PRÉSIDENTS DE COMMISSIONS ET LES MET AU TRAVAIL



Des missions clairement définies

Les présidents installés sont désormais chargés d'assurer l'animation, la coordination et la conduite des travaux de leurs commissions respectives. Ils devront notamment élaborer des programmes de travail conformes aux orientations politiques et stratégiques de l'UP le Renouveau, organiser les réunions et consultations nécessaires, puis mobiliser les compétences des membres pour produire des analyses, des études et des propositions.

Leurs travaux devront alimenter la réflexion des instances dirigeantes et contribuer à la préparation des positions du parti sur les questions relevant de leurs domaines de compétence. Ils auront également à transmettre des rapports périodiques à la Direction exécutive nationale et à assurer le suivi des orientations validées.

À travers ces responsabilités, les commissions techniques permanentes sont appelées à constituer des cadres de réflexion, d'expertise et de formulation de propositions au service du fonctionnement du parti.

Joseph DJOGBÉNOU les engage dans la phase opérationnelle

En installant les quinze présidents et en les envoyant exercer leurs fonctions, Joseph DJOGBÉNOU donne le signal du démarrage opérationnel de ces structures spécialisées. L'enjeu est désormais de traduire les nominations en activités concrètes, à travers des programmes de travail, des réflexions approfondies et des recommandations utiles aux instances dirigeantes.

La participation effective des membres, la régularité des réunions et la qualité des productions constitueront des éléments essentiels pour assurer le fonctionnement des commissions, dans le respect des textes fondamentaux et des orientations de la Haute Direction politique.

Cette cérémonie du 22 octobre marque ainsi le passage de la désignation des responsables à l'exercice effectif de leurs missions. Les quinze présidents sont désormais attendus sur le terrain du travail technique et de la contribution à la vie institutionnelle de l'Union Progressiste le Renouveau.

Emeric Joël ALLAGBE

À la tête de l'UP le Renouveau, Joseph DJOGBÉNOU a procédé à l'installation des présidents des commissions techniques permanentes, jeudi 22 octobre 2026, au siège du parti à Gbégaméy. Les responsables sont désormais appelés à exercer pleinement leurs fonctions sous l'autorité des instances dirigeantes.

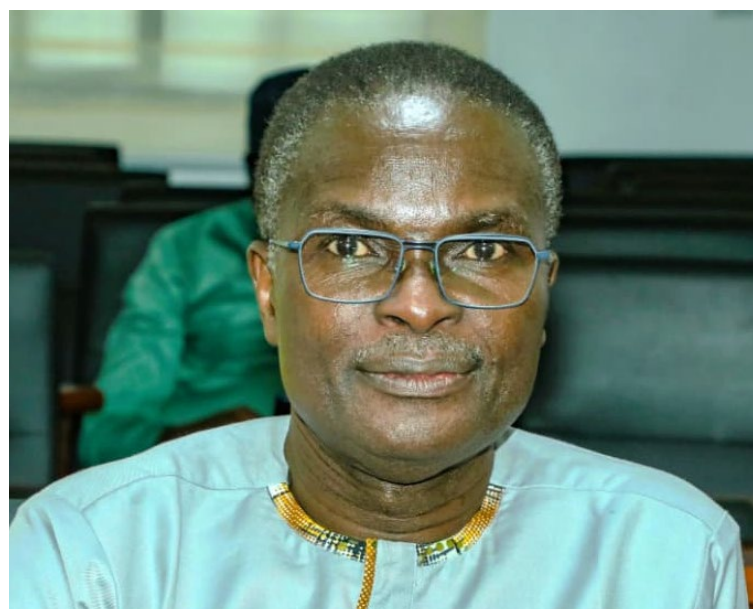
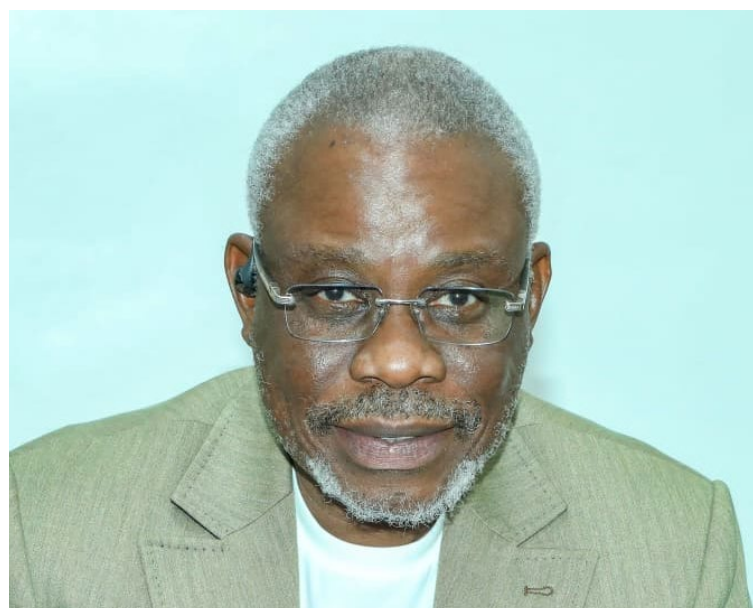
L'Union Progressiste le Renouveau (UP-R) poursuit la structuration de ses organes techniques. Le jeudi 22 octobre 2026, au siège national du parti à Gbégaméy, à Cotonou, le président Joseph DJOGBÉNOU, entouré des membres de la Haute Direction politique, a procédé à l'installation officielle des quinze présidents des commissions techniques permanentes. À l'issue de cette cérémonie, les responsables installés ont été envoyés dans l'exercice de leurs fonctions, avec pour mission de faire vivre leurs commissions et de contribuer aux réflexions et aux orientations du parti.

Cette installation fait suite à la décision n°013, signée le 10 octobre 2026, portant nomination des présidents des commissions techniques permanentes, conformément aux délibérations de la Direction exécutive nationale lors de sa session du 28 septembre 2026.

Quinze responsables pour animer les commissions techniques

Les personnalités désignées couvrent plusieurs domaines stratégiques, économiques, sociaux et institutionnels. Il s'agit de :

- * Analyses stratégiques et Études politiques : Séraphin AGBAHOUNGBATA ;
- * Affaires économiques et financières : Dieu-donné DAHOUN ;
- * Égalité et Inclusion : Mireille BIO IDRIS-SOU ;
- * Éducation, Recherche scientifique et Alphabétisation : Christine OUINSAVI ;
- * Affaires électorales, Décentralisation et École du parti : Lazarre SEHOUE TO ;
- * Communication, Presse et Numérique : Ouani MÉDÉGAN ;
- * Justice, Législation et Droits humains : Philbert BÉHANZIN ;
- * Cadre de vie et Développement durable : José Didier TONATO ;
- * Consommation et Concurrence : Serge BATONON ;
- * Sécurité et Défense : Théophile M'PO N'TIA ;
- * Agriculture, Élevage et Pêche : Gaston DOS-SOUHOU ;
- * Coopération, Intégration régionale et Diaspora : Aristide TALON ;
- * Santé : Dieudonné GNONLONFOUN ;
- * Formation et Développement des ressources humaines : Théophile YAROU ;
- * Affaires sociales, Culturelles et Sportives : Yvette ONIBON DOUBOGAN.



ÉVÉNEMENTIEL À PORTO-NOVO

ELONA HOUSE, un cadre d'exception pour les fêtes et les conférences

À Djassin Hounvié, dans la ville de Porto-Novo, ELONA HOUSE se positionne comme une adresse de choix pour l’organisation de mariages, anniversaires, cérémonies familiales et rencontres professionnelles. Avec ses espaces aménageables, ses salles climatisées et ses équipements adaptés, l’établissement entend offrir aux particuliers comme aux entreprises un cadre propice à la réussite de leurs événements.

Trouver un espace approprié pour organiser une cérémonie ou une rencontre professionnelle constitue souvent un véritable défi. À Porto-Novo, ELONA HOUSE apporte une réponse à ce besoin en mettant à la disposition de sa clientèle des salles de fêtes et de conférences adaptées à différentes occasions.

Que ce soit pour un mariage, un anniversaire, une communion, un baptême ou une réunion professionnelle, l’établissement propose un cadre accueillant permettant de recevoir les invités dans de bonnes conditions. La modularité des espaces constitue l’un de ses atouts, offrant la possibilité d’adapter la configuration des salles à la nature et à l’envergure de chaque manifestation.

Des prestations pensées pour le confort des clients

Au-delà de la mise à disposition des espaces, ELONA HOUSE met en avant plusieurs services destinés à faciliter l’organisation des événements. L’établissement dispose notamment de salles climatisées, d’une assistance technique professionnelle et d’un groupe électrogène disponible pour contribuer à la continuité des activités en cas de coupure d’électricité.

Ces équipements représentent des avantages importants pour les organisateurs soucieux du confort de leurs invités et du bon déroulement de leurs cérémonies. Ils permettent également d’envisager des rencontres professionnelles et des conférences dans un environnement adapté.

Une adresse accessible à Porto-Novo

Situé à Djassin Hounvié, dans la ville capitale , ELONA HOUSE ambitionne de ré-







ELONA HOUSE

SALLES DE FÊTES ET DE CONFÉRENCES

À la recherche d'un lieu d'exception pour votre prochain événement ? Mariage, anniversaire, communion, baptême, colloque professionnel ou simple moment en famille... notre espace vous ouvre ses portes pour toutes vos célébrations, au cœur d'un cadre naturel préservé.



ASSISTANCE
TECHNIQUE
PRO



GRANDE
CAPACITÉ
MODULABLE



SALLES
CLIMATISÉES



GRUPE
ELECTROGENE
DISPONIBLE



Djassin Hounvié - Dowa
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707

pondre aux attentes des familles, des associations, des entreprises et des institutions à la recherche d’un espace pour leurs manifestations.

À travers son offre de salles de fêtes et de conférences, l’établissement mise sur la polyvalence de ses installations pour accompagner les moments heureux des familles ainsi que les activités du monde professionnel.

Pour toute information ou réservation, les intéressés peuvent contacter ELONA HOUSE aux numéros suivants : 0198904640 / 0155499999 ou 0195534395 / 0155500707.

ELONA HOUSE : un espace pour célébrer, se réunir et réussir ses événements.

Marie Estelle AKANNI

PARLEMENT – OUVERTURE DE LA SESSION BUDGÉTAIRE 2026

Louis Koukpémedji salue Djogbénou et mise sur un budget 2027 à impact social



Le député de la 20^e circonscription électorale salue un discours inspirant du président de l'Assemblée nationale et réaffirme son engagement pour un examen rigoureux du budget de l'État au profit des populations.

L'Assemblée nationale du Bénin a ouvert, le mercredi 21 octobre 2026, sa session budgétaire au Palais des Gouverneurs. Au terme de la cérémonie, le député Louis Koukpémedji s'est exprimé devant la presse. L' élu de la 20^e circonscription électorale a salué le discours d'ouverture du président de l'institution parlementaire, Joseph Fifamin Djogbénou, tout en réaffirmant la responsabilité des députés dans l'examen du projet de loi de finances pour l'exercice 2027.

Un discours qui célèbre l'excellence béninoise

Louis Koukpémedji s'est dit particulièrement marqué par l'al-

location du président de l'Assemblée nationale, qu'il a qualifiée d'« émouvante et inspirante ». Il a notamment retenu la place accordée aux personnalités qui contribuent au rayonnement du Bénin au-delà de ses frontières.

D'Olympe Bhêly-Quenum à Romaine Gandonou, en passant par Angélique Kidjo, le discours présidentiel a mis en lumière des parcours remarquables, symboles du talent et de la créativité béninoise.

Pour le député, cette reconnaissance du mérite constitue un message fort à l'endroit de la jeunesse. Elle rappelle que le travail, la persévérance et la recherche de l'excellence sont des valeurs essentielles pour bâtir des réussites individuelles et contribuer au développement national.

Budget 2027 : la priorité à l'impact social

Au cœur de cette session parlementaire figure l'examen du projet de loi de finances pour 2027. À ce sujet, Louis Koukpémedji souligne l'importance d'un travail législatif rigoureux, destiné à apprécier les choix budgétaires et à veiller à la prise en compte des besoins des populations.

Dans cette perspective, il rappelle que la lutte contre la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie doivent demeurer des préoccupations majeures de l'action publique.

Le député entend ainsi voir les travaux parlementaires contribuer à l'élaboration d'un budget répondant davantage aux attentes des citoyens, notamment des couches les plus vulnérables. L'enjeu est de s'assurer que les ressources publiques

soutiennent des actions concrètes et produisent des effets perceptibles dans le quotidien des Béninois.

Cette démarche traduit, selon l'orientation défendue par l' élu, la nécessité de concilier discipline budgétaire, efficacité de la dépense publique et justice sociale.

Un hommage aux professionnels des médias

Le député Louis Koukpémedji n'a pas manqué de saluer le travail des professionnels des médias. Il a reconnu leur rôle dans l'information des citoyens, la diffusion des débats publics et la mise en lumière des initiatives qui contribuent à la vie nationale.

Malgré les difficultés liées à l'exercice de leur métier, les journalistes poursuivent une mission essentielle au fonctionnement de la démocratie. Cette reconnaissance témoigne de l'importance du dialogue entre les institutions de la République et la presse.

À l'ouverture de cette session budgétaire, Louis Koukpémedji place ainsi son intervention sous le signe de la responsabilité parlementaire, de la valorisation du mérite et de la recherche d'un impact social concret. Pour l' élu de la 20^e circonscription électorale, l'examen du budget 2027 représente une occasion importante de faire converger les choix financiers de l'État et les aspirations des populations béninoises.

Emeric Joël ALLAGBE

Charlemagne Yankoty décrypte le discours de Djogbénou



Le député met en lumière les enjeux sociaux du budget 2027 et l'importance de la valorisation des talents béninois.

À l'ouverture de la deuxième session ordinaire de l'année 2026, le mercredi 21 octobre, le président de l'Assemblée nationale, le Professeur Joseph Fifamin Djogbénou, a prononcé un discours solennel porteur de plusieurs messages à l'endroit de la représentation nationale. Au terme de la cérémonie, le député Charlemagne Yankoty a livré une lecture approfondie de cette allocution, soulignant notamment ses dimensions sociales, culturelles et économiques, ainsi que les responsabilités des parlementaires dans l'amélioration des conditions de vie des populations.

Un discours entre espoir et responsabilité

Pour Charlemagne Yankoty, l'allocution du président de l'Assemblée nationale se distingue par sa double portée : elle interpelle les consciences face aux vulnérabilités sociales tout en encourageant les citoyens à poursuivre leurs efforts pour faire rayonner le Bénin.

Le député a particulièrement salué l'hommage rendu à l'écrivain Olympe Bhêly-Quenum, qui célèbre son centenaire en 2026. Il y voit un témoignage de reconnaissance envers une figure majeure de la littérature béninoise, dont le parcours contribue au rayonnement du pays au-delà de ses frontières.

Dans la même dynamique, Charlemagne Yankoty a relevé l'importance accordée aux artistes, chanteurs et sportifs qui portent haut les couleurs nationales sur la scène internationale, notamment Angélique Kidjo et Romaine Gandonou. À ses yeux, ces références traduisent un message d'encouragement à la persévérance, au travail et à la valorisation des talents.

Le budget 2027 au cœur des responsabilités parlementaires

Au-delà de sa dimension symbolique, le discours présidentiel rappelle, selon le député, les exigences de la mission des élus de la Nation. Face aux difficultés qui affectent certaines catégories sociales, les parlementaires sont appelés à traduire leurs engagements en réponses concrètes, notamment à travers l'adoption des lois et l'examen du budget général de l'État.

La session budgétaire revêt ainsi une importance particulière avec l'étude du projet de loi de finances pour la gestion 2027. Charlemagne Yankoty souligne que les choix budgétaires doivent contribuer à donner au Gouvernement les moyens de répondre aux préoccupations des populations et

de renforcer leur bien-être.

Le parlementaire a également insisté sur les efforts de longue haleine qui sous-tendent les performances observées dans plusieurs domaines, notamment le sport et la culture. Il estime que les résultats obtenus sont le fruit du travail et des réformes engagées au fil des années. Il a évoqué, dans cette perspective, la continuité de la dynamique de développement, engagée sous la présidence de Patrice Talon et poursuivie sous le leadership du président Romuald Wadagni.

La consommation locale, un levier de création de richesse

Autre point relevé par le député : la promotion de la consommation des produits locaux, mise en avant à travers le port du blanc par les députés à l'occasion du mois d'octobre consacré au « consommons local ».

Pour Charlemagne Yankoty, cette démarche va au-delà du symbole vestimentaire. Elle invite à privilégier les productions nationales afin de soutenir les entreprises locales, de stimuler l'activité économique et de favoriser la création de richesse au Bénin.

À travers son décryptage, le député a ainsi mis en relief les principaux enseignements du discours d'ouverture : reconnaître les talents nationaux, rester attentif aux fragilités sociales, exercer pleinement les responsabilités parlementaires et faire de la consommation locale un levier de développement économique.

Autant d'enjeux qui placent l'examen du budget 2027 au centre des attentes de cette nouvelle session parlementaire.

Emeric Joël ALLAGBE

PARLEMENT – OUVERTURE DE LA SESSION BUDGÉTAIRE 2026

Paulin Akponna appelle à un budget à fort impact social



À l’ouverture de la session budgétaire de la 10^e législature, le député Paulin Kingnidé Akponna met l’accent sur la rigueur dans l’examen du projet de loi de finances et la priorité à accorder aux populations vulnérables.

L’Assemblée nationale a ouvert, le mercredi 21 octobre 2026, sa session budgétaire au Palais des Gouverneurs à Porto-Nono. Cette rentrée parlementaire marque une étape importante, puisqu’elle inaugure l’examen du premier budget de l’État sous la présidence de Romuald Wadagni.

À l’issue de la cérémonie, le député Paulin Kingnidé Akponna, spécialiste des questions financières, a livré son appréciation du discours d’ouverture du président de l’Assemblée nationale, le professeur Joseph Fifamin Djogbénou. Son intervention met en lumière les exigences de l’examen budgétaire et la responsabilité des représentants du peuple face aux

attentes sociales.

Une analyse axée sur la rigueur budgétaire

Saluant la qualité du discours du président de l’Assemblée nationale, Paulin Kingnidé Akponna a notamment relevé l’importance accordée à la reconnaissance du mérite des Béninois qui se sont distingués dans les domaines du sport, de la littérature et des arts. Il a également souligné la place réservée aux préoccupations sociales, particulièrement à la protection des enfants victimes de maltraitance.

Pour le député, ces enjeux rappellent le rôle essentiel du Parlement dans l’accompagnement de l’action gouvernementale, notamment à travers l’allocation des ressources nécessaires à la mise en œuvre des politiques publiques.

Abordant les travaux de la session budgétaire, l’élu a tenu à rappeler que le vote du budget ne saurait se limiter à une simple formalité. Il s’agit d’un exercice exigeant qui suppose une analyse approfondie des prévisions de recettes et de dépenses, de la maîtrise du déficit et de la dette publique, ainsi que de la répartition des ressources entre les secteurs prioritaires, notamment la santé, l’éducation et la défense.

Il a également insisté sur la nécessité d’évaluer les programmes publics à partir d’objectifs précis et d’indicateurs de performance mesurables. Une démarche qui permet, selon son analyse, de renforcer l’efficacité de la dépense publique et de mieux apprécier les résultats obtenus au profit des populations.

Le social au cœur du premier budget de l’ère Wadagni

Paulin Kingnidé Akponna a par ailleurs mis en avant le caractère particulier de cette session, appelée à examiner le premier projet de budget de l’ère Romuald Wadagni. Il a rappelé que l’éradication de l’extrême pauvreté figure parmi les ambitions majeures annoncées dans le Programme d’action du Gouvernement.

Dans cette perspective, le député estime que les parlementaires ont une responsabilité déterminante : veiller à ce que les orientations budgétaires se traduisent par des actions concrètes en faveur des couches les plus vulnérables.

L’examen du projet de loi de finances devra ainsi permettre d’apprécier la cohérence des choix opérés, la pertinence des allocations budgétaires et leur capacité à contribuer à l’amélioration durable des conditions de vie des citoyens.

En réaffirmant son engagement à prendre part activement aux travaux parlementaires, Paulin Kingnidé Akponna place son intervention sous le signe de la rigueur, de la responsabilité et de l’attention aux priorités sociales. Pour cette session budgétaire, l’enjeu est de doter l’État des moyens nécessaires à la mise en œuvre de ses politiques tout en veillant à ce que les attentes des populations restent au centre des décisions.

L’objectif affiché est clair : faire du budget un instrument de transformation sociale et de lutte contre la pauvreté.

Emeric Joël ALLAGBE

Cécile Ahoumènou décrypte les priorités du budget 2027



La députée salue le discours de Joseph Djogbénou et met l’accent sur le « Consommons local », les dépenses sociales et les cinq axes stratégiques du projet de loi de finances.

L’Assemblée nationale a ouvert, le mercredi 21 octobre 2026, sa deuxième session ordinaire de l’année au Palais des Gouverneurs. Consacrée notamment à l’examen du projet de loi de finances pour la gestion 2027, cette session constitue un rendez-vous majeur pour l’orientation des politiques publiques et l’allocation des ressources de l’État.

À l’issue de la cérémonie d’ouverture, l’honorable Cécile Ahoumènou Hounkpatin a livré son appréciation du discours prononcé par le président de l’Assemblée nationale, le professeur Joseph Fifamin Djogbénou. Son intervention a particulièrement mis en lumière la promotion du « Consommons local », la valorisation du patrimoine culturel béninois et les grandes orientations du budget 2027.

Cécile Ahoumènou insiste sur le « Consommons local »

Pour la députée, la promotion des produits locaux et de l’artisanat constitue un levier important de développement économique et de préservation de l’identité culturelle nationale.

Elle estime que cette ambition doit se traduire par des actes concrets, au-delà des discours, avec une implication effective des élus et des citoyens.

Dans cette perspective, elle a salué l’initiative portée par la présidence de l’Assemblée nationale en faveur du « Consommons local », tout en soulignant la nécessité de la pérenniser. Elle a également relevé l’importance de la synergie entre les hommes et les femmes dans la construction d’une économie dynamique et inclusive.

La parlementaire a, par ailleurs, souligné la place accordée à la culture dans le discours d’ouverture, notamment à travers les hommages rendus à l’écrivain Olympe Bhèly-Quenum, à la chanteuse internationale Angélique Kidjo et aux ambassadeurs sportifs du Bénin.

Cinq piliers pour orienter le budget 2027

Dans son analyse, Cécile Ahoumènou Hounkpatin a mis en exergue les cinq grandes priorités autour desquelles s’articule le projet de loi de finances pour 2027. Il s’agit de la modernisation de l’agriculture, du développement industriel fondé sur la transformation locale des matières premières, du renforcement du capital humain, de la valorisation du potentiel touristique et culturel, ainsi que de la promotion des innovations technologiques.

Ces orientations, a-t-elle relevé, doivent guider la répartition des ressources publiques et soutenir la transformation de l’économie nationale. La députée a notamment insisté sur la nécessité de réduire la dépendance à l’exportation des matières premières à l’état brut, en encourageant davantage leur transformation sur le territoire national.

Elle a également attiré l’attention sur la dimension sociale du budget, qui, selon les éléments présentés dans son intervention, prévoit une hausse de 24,3 % des dépenses à sensibilité sociale.

L’accent sur les investissements sociaux et les urgences sa-

nitaires

Parmi les mesures évoquées figurent la gratuité de la scolarité des filles dans les enseignements primaire et secondaire, le renforcement des cantines scolaires, la modernisation des lycées et des universités, ainsi que la construction de cinq hôpitaux de zone.

Le projet prévoit également des infrastructures de transport de fluides, notamment des pipelines, et la poursuite de programmes de protection sociale tels que Gbessoké et ARCH.

La députée a rapproché ces orientations des engagements exprimés par le président Romuald Wadagni pendant la campagne électorale, en particulier en matière d’anticipation des urgences vitales et de prise en charge rapide des patients. À ses yeux, les choix budgétaires doivent contribuer à apporter des réponses concrètes aux besoins des populations.

Les pôles de développement, une innovation attendue

Autre point mis en avant par l’élue : la création de pôles de développement destinés à territorialiser les politiques publiques et à accélérer la mise en œuvre des priorités gouvernementales.

Cette approche ouvre la voie à une meilleure prise en compte des réalités des territoires dans la programmation des investissements et la conduite des actions publiques.

À l’entame des travaux budgétaires, Cécile Ahoumènou Hounkpatin entend ainsi prendre part aux débats parlementaires en formulant des recommandations et, au besoin, des amendements susceptibles d’enrichir le projet de loi de finances.

Pour la députée, l’enjeu est de veiller à ce que les choix opérés dans le budget 2027 répondent aux attentes des populations et contribuent aux objectifs de développement économique, de progrès social et de valorisation du potentiel national.

Emeric Joël ALLAGBE

PARLEMENT – OUVERTURE DE LA SESSION BUDGÉTAIRE 2026

Éléonore Ladekan Yayi mobilise la Commission C4



La présidente de la Commission de l'éducation, de la culture, de l'emploi, de la santé et des affaires sociales entend veiller à ce que les choix budgétaires répondent aux besoins concrets des populations.

L'ouverture de la deuxième session ordinaire de l'année 2026, le mercredi 21 octobre, au Palais des Gouverneurs, marque le lancement des travaux parlementaires consacrés notamment à l'examen du projet de loi de finances pour l'exercice 2027. À cette occasion, la députée Éléonore Ladekan Yayi, présidente de la Commission C4, a présenté les grandes orientations de travail de son équipe, avec un accent particulier sur les priorités sociales et le suivi de l'action gouvernementale.

Placer les populations au cœur des choix budgétaires

À l'issue de la cérémonie d'ouverture, Éléonore Ladekan Yayi a salué le discours du président de l'Assemblée nationale, le professeur Joseph Fifamin Djogbénou. Elle a souligné la portée des orientations évoquées, notamment au regard des missions de la Commission C4, qui couvrent des secteurs essentiels au développement humain : l'éducation, la formation, la santé, les affaires sociales, l'emploi et la culture.

Pour la présidente de cette commission, l'examen du budget 2027 constitue une occasion de porter une attention particulière à l'efficacité des mesures sociales et à leurs effets sur les conditions de vie des citoyens. Elle a ainsi insisté sur la nécessité de veiller à ce que les ressources publiques autorisées par la représentation nationale contribuent à des améliorations concrètes au profit des populations.

Une commission préparée pour les travaux budgétaires

Éléonore Ladekan Yayi a également indiqué que les membres de la Commission C4 avaient mis à profit la période d'intersession pour renforcer leur préparation. Un séminaire d'imprégnation et d'immersion leur a notamment permis de revisiter leurs prérogatives et de consolider leurs outils d'analyse en prélude aux travaux budgétaires.

Cette préparation doit servir de base à une démarche structurée, fondée sur une analyse rigoureuse des propositions gouvernementales et un dialogue constructif avec les ministères sectoriels concernés.

Dans les prochains jours, les ministres seront appelés à présenter et à défendre les budgets de leurs départements respectifs devant les députés. La Commission C4 entend examiner ces propositions au regard des besoins identifiés dans ses domaines de compétence.

L'éducation, la santé et la culture au centre des préoccupations

La députée a particulièrement mis en avant les enjeux liés à la formation des jeunes, à la réussite scolaire, à l'épanouissement des filles dans les lycées techniques, ainsi qu'au rôle des familles dans l'éducation des générations futures. La valorisation du patrimoine culturel figure également parmi les préoccupations annoncées.

À travers cette démarche, Éléonore Ladekan Yayi entend inscrire les travaux de la Commission C4 dans une logique d'examen attentif des priorités sociales du budget 2027. L'enjeu sera de confronter les allocations budgétaires proposées aux besoins des citoyens et aux objectifs poursuivis dans les secteurs relevant de la commission.

La session budgétaire s'ouvre ainsi sur une exigence centrale : faire de l'examen des finances publiques un exercice attentif aux attentes des populations, particulièrement dans les domaines qui touchent directement à leur quotidien.

Emeric Joël ALLAGBE

Alidjanatou Saliou-Arêkpa salue un discours rassembleur



La députée met en avant la portée du discours du président de l'Assemblée nationale et réaffirme son engagement en faveur des réformes et du développement du Bénin.

À l'issue de l'ouverture solennelle de la deuxième session ordinaire de l'année 2026 à l'Assemblée nationale, l'He Alidjanatou Saliou-Arêkpa a exprimé sa satisfaction face au discours du président de l'institution par-

lementaire, Joseph Fifamè Djogbénou. Elle y voit une intervention inspirante, rassembleuse et profondément ancrée dans les réalités nationales.

Pour la députée, cette rentrée parlementaire s'annonce sous de bons auspices. Elle a salué un discours qui, selon elle, aborde avec une vision globale les enjeux de la vie politique, les défis du pays et les préoccupations des citoyens béninois. Elle a particulièrement apprécié l'appel lancé à l'ensemble des acteurs politiques et des institutions pour contribuer à l'accomplissement de la mission constitutionnelle des députés.

Un hommage aux forces vives de la nation

L'He Alidjanatou Saliou-Arêkpa a également souligné l'élégance et la portée symbolique du discours présidentiel, notamment à travers les hommages rendus aux personnalités et aux talents qui font rayonner le Bénin, tant sur le plan national qu'international.

Elle a relevé la reconnaissance exprimée à l'endroit du centenaire Olympe Bhêly-Quenum, de la diva Angélique Kidjo, de Romaine Gandonou, de Saara Houansou et de l'artiste béninois Opa. Les jeunes footballeurs béninois engagés dans la compétition mondiale scolaire ont également été mis à l'honneur.

La députée a par ailleurs apprécié la reconnaissance adressée au gouvernement et au chef de l'État, le président Romuald Wadagni, ainsi qu'aux partenaires étrangers qui accompagnent le Bénin dans le renforcement de sa démocratie et le développement de son économie.

Un engagement renouvelé pour les réformes

Au-delà de l'appréciation du discours, l'He Alidjanatou Saliou-Arêkpa a réaffirmé la détermination des députés à jouer pleinement leur rôle dans la mise en œuvre des réformes et des actions de développement.

Elle a insisté sur la nécessité d'un accompagnement concret, aussi bien au sein de l'Assemblée nationale que sur le terrain, au plus près des populations. Pour l'élue, cet engagement relève à la fois de la responsabilité parlementaire et du devoir citoyen.

À travers cette prise de position, Alidjanatou Saliou-Arêkpa met en avant une vision du travail parlementaire fondée sur la collaboration entre les institutions, la reconnaissance des forces vives et la mobilisation collective autour des ambitions de développement du Bénin.

Emeric Joël ALLAGBE

TOURISME À PORTO-NOVO

Résidences FENOU : le confort d'un appartement, la chaleur d'un véritable foyer

À Porto-Novo, les visiteurs disposent désormais d'une adresse pensée pour conjuguer confort, convivialité et sérénité.

À la recherche d'un cadre agréable pour séjourner à Porto-Novo ? Les Résidences FENOU proposent une formule qui entend répondre aux attentes des touristes, voyageurs d'affaires, familles et visiteurs de passage dans la capitale béninoise. Situées à Djassin Houinvié, à Dowa, ces résidences mettent en avant des appartements conçus pour offrir aux occupants une expérience différente de celle d'un hébergement classique.

Loin de l'ambiance impersonnelle que peuvent parfois offrir certains établissements, les Résidences FENOU misent sur une atmosphère chaleureuse et familiale. « Votre confort, notre priorité », telle est la promesse affichée par l'établissement, qui invite les visiteurs à retrouver la chaleur d'un foyer durant leur séjour.

Comme à la maison, loin de chez soi

Pour les touristes qui souhaitent prendre le temps de découvrir Porto-Novo et ses environs, disposer d'un espace confortable constitue un véritable atout. Les Résidences FENOU proposent ainsi des chambres privées et des espaces de vie conviviaux, permettant aux visiteurs de se détendre après leurs sorties, de partager des repas et de préparer sereinement leurs activités du lendemain.

L'aménagement intérieur, présenté comme authentique et soigné, associe confort et fonctionnalité. L'objectif est de permettre à chaque résident de profiter de son séjour à son propre rythme, que ce soit pour quelques nuits ou pour une période plus longue.

Une adresse adaptée aux touristes

Porto-Novo constitue une étape incontournable pour les visiteurs désireux de découvrir le patrimoine, la culture et l'histoire du Bénin. Pour accompagner cette découverte, le choix de l'hébergement joue un rôle important.

En optant pour les Résidences FENOU, le voyageur peut bénéficier d'un cadre résidentiel qui favorise à la fois repos, intimité et convivialité. L'établissement met notamment en avant quatre caractéristiques : luxe et confort, décor authentique, prix abordable et emplacement stratégique.

Cette combinaison vise particulièrement les touristes qui recherchent une alternative aux hôtels traditionnels, avec davantage de sensation de « chez-soi ».

Un séjour sans interruption grâce au groupe électrogène

Autre élément mis en avant par les Résidences FENOU : la disponibilité d'un groupe électrogène sur place. Cette solution permet à l'établissement de maintenir ses services en cas de coupure d'électricité, contribuant ainsi à assurer la continuité et le confort du séjour.

Pour un visiteur qui souhaite profiter pleinement de ses vacances, disposer d'un hébergement où les commodités essentielles restent accessibles constitue un avantage appréciable.

Porto-Novo autrement, avec FENOU comme point de départ

Les résidences FENOU

Votre confort, notre priorité

Loin de chez vous, RETROUVEZ LA CHALEUR D'UN FOYER !

Chambres privées et cuisine conviviale pour partager des repas faits maison, rire et préparer vos aventures du lendemain.

L'expérience idéale pour profiter à votre rythme !

CARACTÉRISTIQUES

- Luxe et confort
- Décor authentique
- Prix abordable
- Emplacement stratégique

GROUPE ÉLECTROGÈNE DISPONIBLE SUR LE LIEU

Profitez d'un séjour sans interruption grâce à notre groupe électrogène qui assure votre confort en toutes circonstances !

Djassin Houinvié - Dowa (Porto-Novo)

+229 0198904640 / 0155499999

+229 0195534395 / 0155500707

Séjourner aux Résidences FENOU, c'est également choisir de s'installer dans l'environnement de Porto-Novo pour mieux partir à la découverte de la ville et de ses richesses. Après une journée consacrée aux visites, aux rencontres ou aux activités professionnelles, les voyageurs peuvent retrouver un espace conçu pour la détente et le repos.

Touristes, familles, professionnels ou visiteurs de passage : les Résidences FENOU se présentent ainsi comme une solution d'héberge-

ment alliant indépendance, confort et convivialité.

FENOU, une invitation à poser ses valises

Pour celles et ceux qui préparent un séjour à Porto-Novo, une adresse mérite donc d'être inscrite dans le carnet de voyage : les Résidences FENOU, à Djassin Houinvié - Dowa.

Loin de chez vous, retrouvez la chaleur d'un foyer. Une promesse qui résume l'esprit de ces

résidences : offrir au visiteur non seulement un lieu où dormir, mais surtout un cadre où il peut se sentir chez lui pendant son séjour.

Contacts :

Djassin Houinvié - Dowa, Porto-Novo
+229 01 98 90 46 40 / 01 55 49 99 99
+229 01 95 53 43 95 / 01 55 50 07 07

Augusta DAKPOGAN

COOPÉRATION INSTITUTIONNELLE

Abdoulaye Bio Tchané renforce le dialogue avec l'ONU au Bénin



Le président du Conseil économique et social a reçu la Coordonnatrice résidente du Système des Nations Unies, Aminatou Sar, pour échanger sur les priorités nationales de développement durable.

Le président du Conseil économique et social (CES), Abdoulaye Bio Tchané, a reçu en audience, ce jeudi 22 octobre 2026, une délégation du Système des Nations Unies au Bénin, conduite par sa Coordonnatrice résidente, Aminatou Sar. Cette rencontre s'inscrit dans la dynamique de consolidation de la coopération institutionnelle autour des enjeux économiques, sociaux et environ-

nementaux du pays.

Au cours des échanges, les deux parties ont réaffirmé leur attachement au dialogue et à la concertation comme leviers essentiels pour accompagner les efforts de développement du Bénin. Les discussions ont notamment porté sur les domaines d'intérêt commun et les possibilités de renforcer la complémentarité des interventions, en tenant compte des priorités nationales de développement durable.

Le CES et le Système des Nations Unies entendent ainsi rapprocher leurs expertises

et leurs missions respectives afin de favoriser une meilleure prise en compte des défis auxquels le pays est confronté. À travers sa mission consultative, le CES contribue à la réflexion sur les grandes orientations économiques et sociales, tandis que le Système des Nations Unies accompagne les initiatives nationales visant à promouvoir un développement durable et inclusif.

Cette convergence d'approches constitue une opportunité de renforcer les synergies entre les deux institutions et d'explorer de nouvelles pistes de collaboration au bénéfice des populations. Elle témoigne également de l'importance accordée aux partenariats institutionnels dans la recherche de

réponses adaptées aux besoins du pays.

À l'issue de l'audience, Aminatou Sar a exprimé sa satisfaction quant à la qualité des échanges, tout en affichant sa confiance dans les perspectives de coopération entre le CES et le Système des Nations Unies au Bénin.

Cette rencontre ouvre ainsi la voie à la poursuite du dialogue entre les deux institutions, avec l'ambition de contribuer davantage à la réalisation des objectifs nationaux de développement durable.

Emeric Joël ALLAGBE



Le CES délocalise provisoirement ses services à Cotonou

Dès le vendredi 23 octobre 2026, les organes et services du Conseil économique et social seront répartis sur deux sites provisoires, en attendant la construction de son nouveau siège.

Le Conseil économique et social (CES) annonce le déménagement provisoire de ses organes et services à compter du vendredi 23 octobre 2026. Cette opération s'inscrit dans le cadre du projet de construction de son nouveau siège, destiné à offrir à l'institution un cadre de travail moderne, fonctionnel et adapté à ses missions.

À travers un communiqué de presse signé par son Secrétaire général, Aziz Armel PARAÏSO, le CES informe le public, ses usagers ainsi que ses partenaires

institutionnels et techniques de cette relocalisation temporaire. Elle concerne notamment le Cabinet du Président, les membres du Bureau et l'ensemble du personnel administratif civil et militaire, y compris les agents relevant des services de l'ancien Médiateur de la République.

Deux sites provisoires retenus à Cotonou

Pour assurer la continuité de ses activités durant cette période transitoire, le CES a retenu deux sites provisoires dans la ville de Cotonou.

Le premier site est situé à l'immeuble Marina Tower, bâtiment B, au sixième étage, en face de Nigeria House, entre l'hôtel Novotel Orisha et le siège de

l'opérateur de téléphonie mobile MTN.

Le second site se trouve rue de l'UEMOA, dans le deuxième bâtiment à gauche, entre le centre commercial Erevan et la Résidence Stella.

Cette réorganisation permettra de libérer le site historique du CES afin de faciliter le démarrage des travaux de construction de son nouveau siège. À terme, le projet vise à doter l'institution d'infrastructures répondant davantage à ses besoins opérationnels et à ses ambitions.

La continuité du service public garantie

Malgré ce changement temporaire de localisation, le Conseil économique et social rassure ses usagers sur le maintien

intégral de ses activités et le fonctionnement régulier de ses organes et services. L'institution entend ainsi garantir la continuité du service public tout au long de cette phase de transition.

Le CES exprime enfin sa reconnaissance au public, à ses usagers et à ses partenaires pour leur confiance, leur compréhension et leur accompagnement dans la mise en œuvre de cette opération.

Cette relocalisation constitue une étape préalable à la réalisation d'un nouveau cadre de travail pour le Conseil économique et social, appelé à accompagner durablement l'exercice de ses missions institutionnelles.

Emeric Joël ALLAGBE

ASSEMBLÉE NATIONALE – GOUVERNANCE SÉCURITAIRE

Augustin AHOUANVOÉBLA imprime son leadership pour une sécurité plus responsable au Bénin



À la tête de la Commission de la défense et de la sécurité, le député place le contrôle parlementaire, l'inclusion communautaire et la confiance entre les populations et les forces de défense et de sécurité au cœur du partenariat avec le DCAF.

Le renforcement de la gouvernance sécuritaire au Bénin franchit une nouvelle étape. À travers son engagement à la tête de la Commission de la défense et de la sécurité (C5) de l'Assemblée nationale, l'honorable Augustin AHOUANVOÉBLA entend donner une impulsion supplémentaire au contrôle parlementaire du secteur de la sécurité. La séance de travail tenue avec une délégation du Centre de Genève pour la gouvernance du secteur de la sécurité (DCAF), le mercredi 21 octobre 2026 à Porto-Novo, illustre cette volonté de promouvoir une sécurité plus transparente, responsable et proche des citoyens.

Augustin AHOUANVOÉBLA, une vision qui

place les citoyens au cœur de la sécurité

C'est au Palais des Gouverneurs, dans la salle polyvalente Idji Kolawolé, que le président de la Commission de la défense et de la sécurité a accueilli la délégation du DCAF pour des échanges consacrés aux perspectives de coopération entre les deux institutions. Cette rencontre s'inscrit dans le prolongement de l'accord-cadre de coopération conclu entre le DCAF et le ministère béninois des Affaires étrangères, pour une durée de cinq ans.

À travers cette initiative, Augustin AHOUANVOÉBLA contribue à placer le Parlement au centre des réflexions sur l'amélioration de la gouvernance sécuritaire. Son approche met en évidence une exigence essentielle : la sécurité ne saurait se limiter à la capacité d'intervention des forces compétentes. Elle doit également reposer sur la responsabilité institutionnelle, le contrôle démocratique et la confiance des populations.

Au cours des échanges, le président de la commission a notamment insisté sur le renforcement des programmes d'inclusion communautaire et sur la nécessité de consolider les relations entre les citoyens et les forces de défense et de sécurité. Une orientation qui traduit l'importance accordée à une sécurité participative, attentive aux préoccupations des communautés et fondée sur la confiance réciproque.

Le contrôle parlementaire, un levier essentiel

La coopération avec le DCAF vise à accompagner les députés dans l'exercice de leurs missions de contrôle du secteur de la sécurité. Pour la Commission C5, cet appui représente une opportunité de renforcer ses capacités et de mieux adapter ses actions aux défis actuels de la gouvernance sécuritaire.

Mme Jolie-Ruth Morand, Senior Manager de la division Afrique-Amériques du DCAF, a souligné le rôle déterminant des parlementaires dans cette dynamique. « Le rôle du Parlement, et plus particulièrement de la commission C5, est crucial pour consolider le contrôle parlementaire », a-t-elle déclaré, réaffirmant la disponibilité de son organisation à soutenir les élus dans l'accomplissement de leurs responsabilités.

Les discussions ont également permis d'examiner les possibilités d'articulation entre les axes de coopération envisagés et le plan d'action de la Commission de la défense et de la sécurité. L'ambition est de privilégier un accompagnement adapté aux besoins des députés, afin de favoriser un contrôle plus efficace, une meilleure redevabilité institutionnelle et une plus grande transparence dans la gestion des questions sécuritaires.

Dans cette perspective, le leadership d'Augustin AHOUANVOÉBLA à la tête de la commission

s'inscrit dans une démarche de consolidation du rôle du Parlement comme acteur de veille démocratique et de responsabilité publique.

Un partenariat de cinq ans pour des résultats durables

L'accord-cadre conclu entre le DCAF et le ministère béninois des Affaires étrangères ouvre un nouveau chapitre de coopération en matière de gouvernance du secteur de la sécurité. Sur les cinq prochaines années, les actions envisagées devront contribuer au renforcement des compétences parlementaires et à la promotion de mécanismes de contrôle adaptés aux réalités nationales.

Pour Augustin AHOUANVOÉBLA et les membres de la Commission C5, l'enjeu est de faire de cette collaboration un instrument utile au service des institutions et des populations. Le renforcement du dialogue avec les communautés, l'amélioration de la redevabilité et la consolidation de la confiance citoyenne constituent autant de priorités pour une gouvernance sécuritaire durable.

À Porto-Novo, cette séance de travail aura ainsi permis de réaffirmer une conviction majeure : une sécurité efficace doit aller de pair avec des institutions responsables et un contrôle démocratique crédible. En portant ces préoccupations au cœur des échanges avec le DCAF, le président de la Commission de la défense et de la sécurité, Augustin AHOUANVOÉBLA, met en avant une vision dans laquelle le Parlement contribue pleinement à la protection des citoyens et au renforcement de la confiance entre l'État et la population.

Emeric Joël ALLAGBE

CARNET NOIR À AVRANKOU

L'ancien ministre François NOUDEGBESSI n'est plus

La triste nouvelle du décès de François NOUDEGBESSI, ancien ministre de la République, suscite une vive émotion et plonge ses proches ainsi que de nombreuses personnes dans la consternation.

Le Bénin est en deuil. François NOUDEGBESSI, ancien ministre et figure de la vie publique béninoise, vient de tirer sa révérence, selon l'annonce de son décès.

À Avrankou, cette disparition est accueillie avec tristesse. La nouvelle ravive les émotions et suscite des pensées de compassion à l'endroit de sa famille, de ses proches et de tous ceux qui l'ont côtoyé au cours de son par-

cours.

En cette douloureuse circonstance, les pensées vont particulièrement à sa famille biologique et à ses connaissances, éprouvées par cette perte.

En attendant d'éventuelles précisions sur les circonstances du décès et les dispositions relatives aux obsèques, les hommages se multiplient pour saluer la mémoire de l'ancien ministre.

Paix à son âme. Que la terre lui soit légère et que Dieu fortifie sa famille dans cette épreuve douloureuse.

Emeric Joël ALLAGBE



L'Emblème du Jour

— LE QUOTIDIEN DE RÉFÉRENCE —

RECRUTE DES STAGIAIRES JOURNALISTES

Vous êtes passionné(e) par l'actualité,
l'écriture et le journalisme ?
Rejoignez notre équipe !



LIEU DE STAGE

Siège du journal
à Porto-Novo
(Djassin Houinvié,
Immeuble Elona House)



PRESSE ÉCRITE ET EN LIGNE

L'Emblème du Jour est un
organe de presse écrite mais
également en ligne.



UNE BELLE OPPORTUNITÉ

Les stagiaires pourront
acquérir de l'expérience
au sein d'une rédaction
professionnelle et dynamique.



COMPOSITION DU DOSSIER À DÉPOSER

- ✓ Lettre de motivation
- ✓ Dernier diplôme obtenu
- ✓ CV



ENVOYEZ VOTRE DOSSIER

Par mail :

 emericprod4@gmail.com

Ou par WhatsApp :



[+229 0144904640](https://wa.me/2290144904640)